

Résolution sur la détérioration de la situation des femmes en Afghanistan du fait de l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice»

2024/2803(RSP) - 19/09/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 565 voix pour, 8 contre et 43 abstentions, une résolution sur la détérioration de la situation des femmes en Afghanistan en raison de l'adoption récente de la loi sur la « Promotion de la vertu et la prévention du vice ».

Le texte adopté en séance plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et The Left.

Les talibans ont mis en œuvre leur interprétation extrême de la charia et ont exclu les femmes de la vie publique. Les femmes sont forcées à des mariages non désirés et précoces et sont exposées à des violences sexuelles ainsi qu'à la flagellation et à la lapidation à mort.

De plus, un récent décret, la soi-disant loi sur la «Promotion de la vertu et la prévention de la Vice», étend ces restrictions en exigeant même que les voix féminines ne soient pas entendues en public, privant ainsi davantage encore les femmes afghanes de leurs libertés et droits fondamentaux, ce qui équivaut à mettre en place un apartheid sexiste.

Le Parlement a condamné le récent décret des talibans et l'interprétation et l'application de la charia et dénoncé l'exclusion des femmes et des filles de la vie publique. Il a appelé l'Union européenne à soutenir la reconnaissance de l'apartheid de genre en tant que crime contre l'humanité.

Les députés ont salué le courage des femmes afghanes qui luttent pour leurs droits. Ils ont prié instamment les autorités de fait de l'Afghanistan :

- d'abolir leurs pratiques et les lois discriminatoires à l'égard des femmes;
- de libérer les femmes et les filles emprisonnées arbitrairement et de relancer le système de soutien aux victimes de violence, en veillant à ce que les victimes puissent trouver un refuge, bénéficier de soins médicaux, d'un recours juridique et de réparations;
- de répondre de leurs actes, notamment au moyen de l'enquête menée par la CPI et de la mise en place d'un mécanisme d'enquête indépendant des Nations unies.

Le Parlement a également condamné les gouvernements qui permettent aux talibans de normaliser leurs relations et demandé à l'Union et aux États membres de garantir la participation réelle des femmes afghanes aux instances et négociations internationales.

Enfin, la résolution a exhorté l'UE et bailleurs de fonds à accroître l'aide humanitaire et les financements afin de soutenir les besoins fondamentaux et les moyens de subsistance ainsi que la société civile afghane.